

Le journal de

STEENWERCK



MARCHÉ DE NOËL 9 ET 10 DÉCEMBRE 2017

PISTE DE LUGE

QUADS DU PÈRE NOËL

TYROLIENNE DU PÈRE NOËL (17 HEURES)

EXPOSITION DE 700 CRÈCHES

(DU 25 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE)



Marché de Noël
STEENWERCK

Nord
LE DÉPARTEMENT

L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS



INFORMATIONS MUNICIPALES

- Comptes rendus des Conseils municipaux
- Etat-civil
- Retour sur le banquet des Aînés

TERRITOIRE & INTERCOMMUNALITE

- RAM intercommunal
- Vos démarches en un clic
- Lancement du PLUI
- Ouverture des Restos du Coeur

SCOLAIRE / JEUNESSE

- J'Mon école Jean Monnet

INFOS DES ASSOS

- Programme du marché de Noël
- Marché de Noël à la maison de retraite
- Contes pour les enfants
- Au programme au Musée
- Steenwerck Nature Environnement
- Vente de brioches pour le Téléthon
- Invitation à l'audition de Sainte Cécile
- Venez chanter avec les 100 km !
- Invitation au couscous des A.F.N
- Salon du Bien-Etre

NOUVELLES ACTIVITES A STEENWERCK

AGENDA

INSCRIPTION AU COLIS DES AINES



Mairie de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos

Directeur de la rédaction : Joël Devos

Rédaction : Mairie & Associations

Crédits photos : Mairie & Associations

Secrétariat & Impression : Michel Forceville

Tirage : 1 800 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2008

Journal gratuit

Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr

Publication disponible en lecture et téléchargement sur steenwerck.fr

Un beau tapis noir recouvre la Rue du Saule, Le gîte des Iris s'est paré de ses plus beaux attraits, la Rue du Sequenteau achève ses travaux d'assainissement, les aînés se sont retrouvés lors de leur traditionnel banquet, un architecte travaille d'arrache-pied à la conception de l'extension du Musée pour laquelle 500 000€ de subvention viennent de nous être accordés (Etat, Conseil Départemental et Europe), les locaux de l'Office du tourisme accueillent désormais les agents de l'intercommunalité en charge de la promotion du « Cœur de Flandre », les Communautés de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) et de Flandres Lys (CCFL) viennent de se constituer en « Pôle Métropolitain » pour drainer sur notre territoire des financements importants de la Région des Hauts-de-France (4 millions d'€).

Voilà quelques évènements qui ont constitué l'actualité communale ou intercommunale de ces toutes dernières semaines. Mais l'année n'est pas terminée et de nombreuses manifestations se dérouleront encore avant d'entrer dans la magie et la féerie de Noël où chacun retrouvera les souvenirs et les frissons de son enfance.

Le Marché de Noël, qui enchantera comme de coutume petits et grands, et le Carol Service clôtureront cette très belle année 2017 !

Mais un vote de l'Assemblée Nationale vient cependant assombrir le paysage et l'avenir même des collectivités locales. En effet 80% des contribuables locaux seront progressivement (sur trois ans) exonérés du paiement de la Taxe d'Habitation qui constitue la recette fiscale principale des communes. L'Etat s'est engagé à compenser ce dégrèvement ce qui ne devrait donc pas pénaliser les budgets communaux. Mais quand on se réfère à certains désengagements de l'Etat dans le passé, il convient d'être vigilant et attentif afin que les communes puissent demeurer le socle de l'organisation administrative de notre pays et continuer de jouer leur rôle de « lien social » essentiel entre les différentes catégories de population.

Bonne fin d'année à toutes et à tous !

Bien Cordialement
Joël Devos

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 Septembre 2017

1 - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DU SMICTOM DES FLANDRES SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2016 et demande à l'Assemblée de prendre acte de la communication de ce rapport établi par le SMICTOM des Flandres.

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel du SMICTOM

2 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DE L'USAN / EXTENSION DU PERIMETRE AU 1ER JANVIER 2018

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande d'adhésion à l'USAN de nouvelles communes pour différentes compétences.

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sur ces demandes d'adhésion et sur la modification des statuts de l'USAN intégrant l'extension du périmètre du syndicat au 1^{er} janvier 2018.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN / COMITES SYNDICAUX DES 24 MARS ET 21 JUIN 2017

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée des demandes d'adhésion au SIDEN-SIAN de nouvelles communes pour différentes compétences.

Il propose d'émettre un avis favorable sur ces nouvelles demandes d'adhésion au SIDEN-SIAN.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – CESSIION D'UNE PROPRIÉTÉ COMMUNALE, 8 RUE DE BAILLEUL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est propriétaire d'une habitation au 8 rue de Bailleul.

Dans le cadre de l'aménagement de la « Résidence des Prés du Bourg » comprenant la construction de 54 logements et de la voirie, la commune avait cédé l'immeuble situé 8 rue de Bailleul à Logis Métropole, à charge pour le promoteur de réaliser la liaison piétonne entre le lotissement et la rue de Bailleul. Le rez-de-chaussée de cet immeuble a été démoli afin de permettre cette liaison.

Logis Métropole a rétrocédé à la fin de l'opération l'ensemble des parties communes de la Résidence des Prés du Bourg à la commune, y compris les parties conservées de cet immeuble.

La commune souhaite céder le volume non démoli de l'habitation afin d'y réaliser un logement, tout en restant propriétaire de la voirie située sous l'immeuble.

Monsieur le Maire propose de procéder à la cession de l'immeuble d'habitation, située au 8 rue de Bailleul et d'en fixer le prix de vente à 50 000 €, prix estimé par les Domaines.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 – ACQUISITION DE TERRAINS CADASTRÉS YP 30 ET YP 33 DANS LE CADRE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT « MOULIN GOUWY »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la Commune a confié, par délibération en date du 30 septembre 2010, le portage foncier de l'opération dite « Moulin Gouwy » à l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais (EPF).

Sur ces terrains à urbaniser, la commune envisage la réalisation d'une opération d'aménagement à vocation d'habitat. La convention opérationnelle a été prolongée de 2 ans jusqu'au 6 décembre 2017 pour permettre à l'EPF de poursuivre les négociations amiables sur les terrains voisins et de permettre à la commune de désigner l'opérateur qui réalisera le projet.

Les négociations amiables complémentaires menées par l'EPF en 2016 n'ont pu aboutir et la finalisation des acquisitions foncières sera confiée au futur aménageur.

La convention opérationnelle prévoit une sortie de portage par l'EPF au profit de la Commune au plus tard le 6 décembre 2017 pour les parties dudit site YP 30 et YP 33.

Le prix de cession de ces parcelles s'élève à ce jour à 543 360,51 € HT et 545 840,61 € TTC.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter l'acquisition par la Commune des parcelles YP 30 et YP 33 susmentionnées au prix de 543 360,51 € HT et 545 840,61 € TTC.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DU NORD POUR LA GESTION DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE POUR L'ANNÉE 2017

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier du Conseil Départemental du Nord en date du 12 juillet 2017 proposant la signature pour l'année 2017 de la convention de gestion pour l'entretien du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée dans les conditions suivantes :

Engagement pour la commune à effectuer au cours de l'année 2017, l'entretien des circuits de randonnée et à produire un rapport d'activité relatif à l'entretien des circuits inscrits au PDIPR.

Participation financière maximale annuelle de 776,70 € accordée par le Département du Nord pour l'entretien des circuits inscrits au PDIPR (20,50 € x 37,40 km).

Il est proposé à l'Assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention telle que proposée par le Département du Nord pour l'année 2017.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 – FIXATION DE LA BASE DE RÉMUNÉRATION DES DIRECTEURS ET DES ANIMATEURS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°054-2013 du 2 juillet 2013, fixant la base de rémunération des Directeurs et des Animateurs des Accueils de loisirs.

Afin de prendre en compte les nouvelles dispositions relatives au protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations, il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser la rémunération des Directeurs et des Animateurs des Accueils de loisirs.

Un contrat de travail sera établi pour chaque directeur et animateur reprenant les dispositions citées supra.

Délibération adoptée à l'unanimité par le conseil municipal

8 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS PERSONNELS TITULAIRES ET TEMPS COMPLET ET NON COMPLET

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de modifier le tableau des effectifs afin de tenir compte des promotions obtenues par les agents.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA PROTECTION CIVILE SUIT EAU PASSAGE DE L'OURAGAN IRMA DANS LES ANTILLES FRANÇAISES

A la suite du passage de l'ouragan IRMA, qui a frappé si douloureusement la population avec de nombreux décès et entraîné des dégâts considérables, l'Association des Maires de France et l'ensemble des maires de métropole et d'Outre-mer, tiennent à témoigner leur solidarité aux habitants et apporter leur plein soutien à l'ensemble des élus des collectivités territoriales de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Afin de soutenir ces populations durement éprouvées par le passage de cet ouragan, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention exceptionnelle de solidarité de 500,00 € pour venir en aide aux habitants des îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil municipal à 21 heures 45.

Compte-rendu du Conseil municipal du 16 Octobre 2017

1 – Cession de terrains à vocation économique à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure – Parcelles XN 3, XN 34 et XN 62 – Zone d'activité du Mortier

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations adoptant le principe de cession des parcelles XN 34 et XN 3, propriétés communales situées dans la zone d'activités du Mortier lieudit le « Kirlém », suite à la demande des entreprises S.C.I. FEP, DELAYEN et CRETON d'acquérir ces parcelles en vue de permettre une extension de leur activité. Les entreprises intéressées n'ont pas donné suite à leur projet d'acquisition.

Considérant que la Communauté de Commune de Flandre Intérieure exerce la compétence sur les Zones d'activités économiques et que l'application de la loi NOTRe implique le transfert des terrains au 1er janvier 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de procéder à la cession au profit de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure des parcelles XN 3 pour une contenance de 10 510 m², XN 34 pour une contenance de 27 536 m² et XN 62 pour une contenance de 634 m², sises rue du Mortier lieudit le "Kirlém".
- de vendre ces parcelles au prix fixé par les Domaines soit 125 000 euros.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 – Communication du rapport annuel du SIDEN-SIAN sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2016

le Président du SIDEN-SIAN, auquel notre commune adhère, a transmis par courrier en date du 29 septembre 2017 le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2016.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée, après avoir pris connaissance des documents présentés, de prendre acte de la communication des documents établis par le SIDEN-SIAN.

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel présenté par le SIDEN-SIAN

3 – Avis du Conseil municipal sur les modifications statutaires du SIDEN-SIAN

Considérant que compte tenu de son implantation interdépartementale, de son savoir-faire acquis depuis plus de 60 ans, des moyens et des compétences dont il dispose et afin de pouvoir répondre à la demande de ses membres ou à d'autres collectivités et établissements publics de coopération intercommunale ou syndicats mixtes qui souhaiteraient lui transférer ou lorsque c'est possible lui déléguer tout ou partie de la compétence GEMAPI, le SIDEN-SIAN a décidé de renforcer son action dans le « Cycle de l'Eau » se dotant de trois compétences supplémentaires à la carte, à savoir :

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau – La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- Défense contre les inondations et contre la mer ;
- « Grand Cycle de l'Eau » dont les missions sont celles retenues pour les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB),

Cette labellisation permettra au Syndicat :

- ☞ D'être un acteur proactif de la structuration de ce territoire,
- ☞ D'envisager des coopérations avec tous les acteurs de ce territoire pour qui veut exercer une partie de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » et « Prévention des Inondations » (GEMAPI) à savoir : les communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, syndicats mixtes, EPAGES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les modifications statutaires du Syndicat.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – Subvention exceptionnelle à l'APPEL de l'école Saint Joseph pour le financement d'un séjour de classe de neige

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du Directeur de l'Ecole St Joseph et de la Présidente de l'APPEL, par courrier en date du 28 septembre 2017, sollicitant de la commune une aide financière exceptionnelle pour financer leur projet de classe de neige pour les élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

Ce voyage éducatif d'une semaine est prévu dans les Alpes du 10 au 17 février 2018.

Considérant que le coût du voyage est estimé à 22 142 € pour un groupe de 41 élèves encadrés par 6 accompagnateurs, soit un prix par élève de 540 €, et que l'APPEL Saint-Joseph organise diverses actions afin de financer ce projet à hauteur de 244 € par élève,

Considérant que les classes de découverte de l'école St Joseph n'ont lieu que tous les 3 ans,

Considérant que la commune participe chaque année au financement des classes de découverte de l'école publique Jean Monnet à raison de 7,35 € par élève,

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 2 706 euros pour le financement de la classe de neige de l'Ecole Saint-Joseph.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 – Subvention exceptionnelle au collège Maxime Deyts de Bailleul pour le financement d'un séjour de classe de neige

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du Principal du Collège Maxime Deyts de Bailleul et de la Directrice de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), par courrier en date du 2 octobre 2017, sollicitant de la commune une aide financière exceptionnelle pour financer leur projet « Emmener tous les élèves de la SEGPA en classe de neige ».

Ce voyage éducatif d'une semaine pour les élèves de SEGPA de la 6^{ème} à la 3^{ème} est prévu à Bernex en Haute-Savoie.

Considérant que le coût du voyage est estimé à 18 857 € pour un groupe de 38 élèves, soit un prix par élève de 496,23 € et que le Collège Maxime Deyts organise diverses actions afin de financer ce projet, l'objectif visé étant de limiter la participation des familles à un maximum de 200 € par élève,

Considérant qu'une jeune collégienne concernée par ce projet réside dans la commune et que le Collège sollicite une subvention de 30 euros pour équilibrer le budget,

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 30 euros pour le financement de la classe de neige du Collège Maxime Deyts.

Vote : 22 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil municipal à 21 heures 30.

Ces pages ne présentent qu'une synthèse des décisions prises en Conseil municipal. L'intégralité des délibérations et votes de tous les conseils municipaux depuis 2014 est disponible sur le site municipal à l'adresse suivante : www.steenwerck.fr, rubrique seances du conseil.

Etat civil

NAISSANCES :

BOGAERT Enoa	née à Roubaix	le 03 septembre 2017
MEDINA MORY Gaspard	né à Armentières	le 14 septembre 2017
GALLET Elyana	née à Steenwerck	le 24 septembre 2017
DRODE Bastien	né à Armentières	le 29 septembre 2017
LECERF Emilio	né à Armentières	le 27 septembre 2017
LIMOUSIN Léonie	née à Armentières	le 02 octobre 2017
LEMAIRE Margaux	née à Armentières	le 06 octobre 2017
BOULINGUIEZ Emma	née à Armentières	le 12 octobre 2017
STRICANNE Marcel	né à Armentières	le 13 octobre 2017
CAILLET Martin	né à Armentières	le 13 octobre 2017

MARIAGE :

Six Yohan et **BROWN** Sophie le 09 septembre 2017

DECES :

CHARLET Anne-Marie	à Steenwerck (86 ans)
D'HOERE Suzanne	à Steenwerck (92 ans)
LEMPIRE Madeleine	à Steenwerck (92 ans)
RAMON Jeanne	à Steenwerck (95 ans)
WALLE Claire	à Steenwerck (88 ans)
DEPAEPE Christiane	à Steenwerck (65 ans)
DE RUYTER Jean-Marie	à Lille (65 ans)
DELESALLE André	à Armentières (89 ans)
LOUWERS Ginette	à Bailleul (88 ans)
BEGHIN Louis	à Hazebrouck (85 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Récupération des huiles usagées et des encombrants, suite...

Les services techniques ont eu « l'heureuse » surprise de trouver lundi midi devant les ateliers municipaux cette machine à laver, déposée très anonymement par son propriétaire.

Nous rappelons que la toute nouvelle déchetterie de Bailleul met à votre disposition des bennes destinées à récupérer tous les déchets et encombrants dont vous voulez vous séparer et qu'il ne s'agit en aucun cas d'une mission des employés de la commune que de s'en occuper.

D'autre part et comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier numéro, ces mêmes services techniques ne sont plus en capacité de recueillir les bidons d'huiles usagées (friture, vidanges,...).

Il semblerait que certains steenwerckois n'aient pas eu l'information...



Retour sur le banquet des Aînés



Le banquet des aînés a rassemblé plus de 200 convives Trois couples ont été mis à l'honneur.

Plus de deux cents convives ont été conviés par la municipalité, les dimanches 8 et 15 octobre, à l'occasion du banquet des aînés aux Salons de la Prairie.

"Un moment important pour les aînés" a rappelé Joël Devos, premier magistrat.

Catherine Duploux en a profité pour souligner la participation active des commerçants locaux à la dotation de lots pour la tombola. Il est nécessaire, selon l'adjointe au Maire, de rester fidèle à nos commerces qui participent au quotidien à la vitalité de la commune. »

Trois couples ont été mis à l'honneur : Bernard et Josianne Ovigneur, Claudine et Eugène Veillard pour 50 ans de mariage, André et Geneviève Decherf pour leurs noces de palissandre, soit 65 ans de vie commune.

Cette manifestation, placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, reste pour tous une occasion unique de partager, échanger, se régaler et danser...



Relais Assistant Maternel Intercommunal de Flandre Intérieure

Le Relais Assistant Maternel Intercommunal de Flandre Intérieure organise la semaine des assistants maternels du lundi 13 au samedi 18 novembre sur la thématique "accueillir l'enfant et sa famille". Une conférence échanges sera animée par Stéphanie Verstraete **le mercredi 15 novembre au R.A.M de Steenwerck à 19h00** sur les enjeux de la séparation parent-enfant et les retrouvailles, la gestion des arrivées et départs par le professionnel petite enfance : comment communiquer pour le bien être de l'enfant ?

La conférence est accessible aux parents et aux professionnels petite enfance, sur inscription au 06.21.64.50.77.

Le Relais Assistant Maternel Intercommunal de Flandre Intérieure accueillera **le lundi 4 décembre à la maison du temps libre à 9 heures 30** Christine Charpentier de Rocambole, conteuse. Les parents peuvent accompagner leur enfant âgé de moins de 4 ans, et en cas de non disponibilité à cette date, le parent peut demander à l'assistante maternelle d'accompagner son enfant. Sur inscription au 06.21.64.50.77.

Et vous pensez à souhaiter une bonne fête à votre assistante maternelle le 19 novembre !

Vos démarches à portée de clic

Pour vous accompagner dans vos démarches quotidiennes liées à

VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

le ministère de l'Intérieur vous propose

PLUSIEURS TÉLÉSERVICES

Demande en ligne du permis de conduire

- suite à perte, vol, détérioration,
 - renouvellement à échéance avec avis médical,
 - changement d'état civil,
 - demande de titre après réussite à l'examen,
 - demande d'inscription à l'examen du permis de conduire (y compris à la suite d'une annulation ou invalidation du permis de conduire),
 - demande de titre après suivi d'une formation, à la suite d'une annulation ou d'une invalidation
 - conversion de brevet militaire
- <https://ants.gouv.fr>

Suivi de la fabrication et de la transmission du permis de conduire

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-permis-de-conduire>

Consultation du solde de points

<https://ants.gouv.fr>

Consultation des résultats du permis de conduire

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

L'IMMATRICULATION DE VOTRE VÉHICULE

le ministère de l'Intérieur vous propose

PLUSIEURS TÉLÉSERVICES

Changement d'adresse sur la carte grise

<https://ants.gouv.fr>

Déclaration de vente d'un véhicule

<https://ants.gouv.fr>

Refaire ma carte grise suite à perte, vol ou détérioration

<https://ants.gouv.fr>

Changer de titulaire

<https://ants.gouv.fr>

Obtention d'un certificat de non-gage pour les particuliers

https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat

Simulation de calcul des taxes dans le cadre d'une opération d'immatriculation

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Suivi de la production du certificat d'immatriculation

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Situer un professionnel habilité au système d'immatriculation des véhicules

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Concertation publique

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) et ses communes membres restent à l'écoute de vos suggestions et notamment de vos demandes concernant votre propriété.

Le PLUI a pour objectif de définir une planification cohérente à l'échelle du territoire de la CCFI mais aussi d'actualiser ou de faire évoluer les règles d'urbanisme.

Vous pouvez exprimer votre projet, demande ou interrogation via un formulaire et le retourner à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure ainsi qu'à la commune concernée par votre demande.

Votre dossier sera traité par l'équipe projet en charge de l'élaboration du PLUI.

Votre formulaire devra intégrer les points suivants :

- ❖ Vos coordonnées
- ❖ La localisation de votre demande incluant les références cadastrales
- ❖ La description de votre projet
- ❖ Les motivations de votre demande.

Il peut être utile de joindre tout document venant en appui de votre dossier (photos, plans,...).

Votre formulaire est à retourner à la CCFI :

Soit par courrier :

à l'attention de Monsieur J.P. Bataille, Président de la CCFI,
Pôle aménagement et développement
CCFI / PLUI
41, avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck

Soit par mail :

plui1.0@cc-flandreinterieure.fr

...et à retourner par courrier à la commune concernée par la demande.

Ouverture de la campagne 2017 des Restos du Coeur



Les Restos du Cœur ouvriront à partir du **Mardi 21 Novembre, 236 rue de Warneton à Nieppe.**

Distribution les mardis et vendredis de 15 heures à 16 heures 30

Inscriptions les jeudis 2 et 9 et mardi 14 novembre de 14 heures à 16 heures sur place.

Liste des documents à fournir :

- Livret de famille, carte d'identité ou carte de séjour ;
- Attestation de sécurité sociale et/ou CMU ;
- Quittance du dernier mois de loyer ;
- Justificatifs de revenus :
 - dernier avis de non imposition
 - Attestation de la CAF
 - Avis de paiement Pôle Emploi
 - Bulletins de salaires, RSA, pension d'invalidité,...
 - Pensions et retraites complémentaires

Mon école Jean Monnet

Les CP à Zuydcoote



Du 2 au 4 octobre les élèves de la classe du **CP** ont joué les explorateurs à Zuydcoote. De nombreuses activités leur ont permis de découvrir la dune et le bord de mer. Sentier découverte, pêche à pieds, grands jeux furent au programme pour découvrir les êtres vivants dans leur milieu et réfléchir aux problèmes de l'environnement. Ce séjour s'est terminé par un après-midi à Dunkerque avec la visite de L'Aquarium municipal.

Les CM1 à Morbecque



Les **CM1** ont vécu une super **CLASSE NATURE**, du **25 au 27 septembre**, riche de découvertes et d'apprentissages : Le séjour s'est déroulé à la Base des EEDF (éclaireuses-éclaireurs de France) à Morbecque, en bordure de la forêt de Nieppe. Au programme : développer le vivre ensemble, apprendre l'autonomie, découvrir les éco-systèmes de la forêt et de la mare. Observation de la faune et de la flore, aventures diverses, veillées, feu de camp en forêt, jeu de piste..., ...
Que des bons moments !



Plusieurs **rencontres USEP** ont déjà eu lieu en cette première période. L'école Jean Monnet en a organisé trois en terres steenwerckoises, notamment en **JEUX COLLECTIFS**. Règles, valeurs, effort, responsabilité et santé furent les maîtres-mots, en plus bien sûr de l'engagement sportif et du plaisir !

NB : L'école Jean Monnet accueille les enfants à partir de l'âge de 2 ans. Tel : 03 28 49 98 59

MARCHÉ DE NOËL DE STEENWERCK 9 ET 10 DÉCEMBRE 2017



Voici que se profilent à l'horizon les fêtes de fin d'année. Fidèles au poste, les bénévoles de l'Association du Marché de Noël de Steenwerck vous donnent rendez-vous les 9 et 10 décembre prochains afin de retrouver votre âme d'enfant.

Autour du grand sapin lumineux, seront installés une piste de luge et le circuit de quads électriques du Père Noël. Nul doute que ces activités réjouiront petits et grands

Environ 60 exposants vous attendront et vous proposeront d'excellentes idées de cadeaux en ces périodes de fêtes. Idées, traditionnelles ou plus originales, décoration, habillement, jeux... Notre manifestation recueillant toujours davantage de succès, de nombreux nouveaux artisans seront parmi nous.

Vous trouverez sur le marché de quoi agrémenter vos repas de fêtes : foie gras, fromages de Savoie, gaufres locales, épices et vanilles en provenance directe de Madagascar ainsi que champagne, vins de Loire ou de Bordeaux, Calvados, Poma des vergers du Mont St Michel,..., à consommer évidemment avec modération mais surtout beaucoup de plaisir !

En attendant ce grand week-end, nous vous donnons rendez-vous dès le 25 novembre pour l'ouverture de notre exposition de crèches qui battait l'an dernier tous les records avec plus de 700 crèches du monde entier.

Joyeuses fêtes à tous !

Pour l'Association Marché de Noël
de Steenwerck,

Bénédicte DAVID



EXPOSITION de **700** CRECHES en l'Eglise St Jean-Baptiste de STEENWERCK

**du 25
novembre
2017**

**au 10
décembre
2017**



de **14** à **17** heures en semaine
jusque **18** heures le week-end

Accueil de groupes.
Renseignements au:
03 28 49 90 79



www.marchedenoel-steenwerck.fr


commune de
STEENWERCK

Marché de Noël à la Maison de retraite

L'association Amitié et Loisirs et l'EHPAD

Résidence A. Lefrançois
au 24 rue du Stade à Steenwerck
organise son

MARCHE DE NOEL

LE SAMEDI 9 DECEMBRE
2017

De 10h à 18 h

VENTE DE CADEAUX, DECORATION
PANIER GOURMANDS, TRUFFES,
COMPOSITION FLORALES ect.....

Au profit de nos résidents



Contes de Noël !

Musée de la vie Rurale
Steenwerck

Contes pour les enfants

Vendredi 1 Décembre 2017 à 18h30
enfants à partir de 6 ans*

**respecter l'âge svp*

Samedi 2 Décembre 2017 à 10h30
enfants de 3 à 6 ans*

tél : 0320487311



Tarif unique : 2 €

Musée de la Vie Rurale

LES EXPOSITIONS DE NOVEMBRE

Du 4 novembre au 26 novembre 2017, le Musée de la Vie Rurale commémore le souvenir de la Grande Guerre par 2 expositions :

1. **SOUFFRANCES** : la guerre est avant tout une longue série de blessures et de souffrances souvent occultée par les récits militaires. Cette exposition replace l'humain au centre du récit et montre la réalité atroce des combats.
2. **Les dessins d'Adrien BARRERE** : un dessinateur témoin de la Grande Guerre a témoigné, par ses croquis, du quotidien des services de soins. Exposition prêtée par la Médiathèque du Nord.

Demandez le programme! LES SPECTACLES

Sam.

18/11

CONCERT WILLIAM SCHOTTE

LA PASSION SELON HUBERT VANDENSTRAETEN

Ce nouveau concert-spectacle est composé de chansons, de récits, de musiques qui racontent la vie d'un homme ordinaire : Hubert Vandenstraeten. **À 20h30**
Réservations au 03 28 50 33 80 Tarif : 8€

Sam.

25/11

Dim.

26/11

SPECTACLE DE DANSES TRADITIONNELLES

La ferme !... c'est là que se marièrent Marinette et Jacquard.

Le groupe Vonchelle est invité à se produire pour les 30 ans du Musée de la Vie Rurale de Steenwerck. Samedi 25 novembre à 20h Dimanche 26 novembre à 15h30
5 € réservations au 03 28 50 33 80 ou 03 20 48 50 05 ou 06 27 81 42 08

Vend.

08/12

CONTES

Rencontre autour du livre "Contes des sages du Moyen Age" écrit par Jean-Yves Vincent aux éditions de Seuil. L'auteur sera accompagné par le conteur Patrick Saulnier. On lira, on racontera, on chantera, on échangera... **à 20h**
GRATUIT Vente et dédicace par l'auteur.

Dim.

17/12

CONTE DE NOËL

Pour approcher de la magie de Noël, Vincent Huyttenhove viendra nous conter une belle histoire. Spectacle tout public . **À 18h**
6€/adulte et 3€/enfant .
Réservations au 03 28 50 33 80

Dim.

07/01

2018

CONCERT DE LA GALETTE

concert folk à l'issue duquel les spectateurs se retrouvent autour de la galette pour se découvrir rois ou reines d'un soir. Cette année, c'est le duo belge De Schepper-Sanczuk qui jouera. **À 16h**
Réservation **OBLIGATOIRE** au 03 28 50 33 80 tarif :12€

Le NOËL D'ANTAN : la balade en roulotte, la visite de Noël et le goûter traditionnel :

venez passer tout un après-midi pour retrouver au Musée la magie de Noël.

Tarifs de la prestation : 10€/enfant et 12€/adulte. réservation obligatoire !

03.28.50.33.80, ou musee.steenwerck@wanadoo.fr Départ à 15 h les samedis et dimanches et à 14h les autres jours Samedis 2,16,30 /12 et dimanche 17, et aussi les 27, 28 et 29 décembre.



steenwercknature@gmail.com

Lérot ! Lérot !

Où es-tu ? Que fais-tu ?

Content de savoir que tu t'intéresses à moi et que tu connais mon nom « lérot », celui que je préfère, car j'en ai d'autres ... comme loir, mais c'est un cousin, famille des gliridés !

Où suis-je ? Que fais-je ?

Je me fais très discret et vis plutôt la nuit, donc pour me voir il te faudra être nyctalope ! Mais il m'arrive de sortir à la nuit tombée pour aller vadrouiller, en fait chercher ma nourriture, alors tu peux me voir déambuler sur une ligne électrique, sauter d'arbre en arbre, grimper un mur ... je suis bon nageur, très bon sauteur, excellent grimpeur et plutôt mignon ! Souris et rat sont unicolore moi, je suis bicolore, brun sur le dos, blanc sur le ventre, 2 grandes oreilles, plus 2 grands yeux bordés de noir ce qui me fait un masque de Zorro et une longue queue bicolore qui se termine par un plumet, si on se rencontre un jour, toi aussi tu me trouveras mignon et peut être que tu me pardonneras mes incartades ... j'aime les fruits de ton jardin mais pas que, je suis polyphage donc je mange de tout, je suis loin d'être végétarien, la viande m'est nécessaire, alors je chasse mais je suis aussi chassé notamment par les chats ! Toucher, odorat et ouïes sont très développés mais gout et vue sont très médiocres, personne n'est parfait !



J'aime les haies, les vergers, les ruines mais je suis opportuniste et Il m'arrive aussi de loger chez

l'habitant, d'où mon nom de « loir des greniers », la cohabitation n'est pas des plus facile, c'est vrai que je me faufile dans les isolants thermiques, on y est si bien et que je fais de temps à autres des sarabandes, plutôt à la saison des amours mais je dors, sans faire de bruit ni un geste, de novembre à avril, bien roulé en boule dans mon nid douillet ! Je suis un hibernant vrai, ma température descend à 5°C et les battements de mon cœur passent de 300 à 2,5 par minute ! Je passe facilement de 200 gr en octobre à 100 gr en avril !



En avril, sarabande, en juin, famille nombreuse, de 2 à 8 petits, tout rose, qu'il va falloir nourrir, élever mais à 3 mois, ils se débrouillent, l'été passe et il faut déjà penser à se faire une couche de graisse pour passer les mois d'hiver, même en vivant au ralenti, on consomme ! Je suis tout rond fin octobre et plutôt maigrichon en avril !!! Si tu me trouve par hasard endormi, regardes moi mais évites de me toucher et de me réveiller, un selfie c'est possible !

Désolé de te l'apprendre, mais la communauté des lérots est un peu mal en point, notamment dans notre région, un peu plus en Belgique qu'en France, aussi sous l'impulsion d'amis belges, une campagne de sensibilisation appelée « Tous Eco-citoyens » a débuté, elle a pour but de nous faire connaître, de savoir pourquoi nous sommes en voie de disparition dans certaines régions, de trouver des remèdes !

Notre habitat a été complètement chamboulé avec les remembrements, les autoroutes et les voies ferrées, il a été fortement réduit et dispersé, moins de haies, de vastes champs ... difficile de voyager pour un lérot, les dangers sont multiples lorsque l'on est à découvert (la chouette hulotte, le renard, le moyen-duc, les mustélidés, les chats...).

Nous sommes encore présents mais dispersés, protégés en Belgique mais pas en France, un petit coup de pouce nous remonterait le moral ! Contrairement aux muridés (rat, souris, mulot..) nous ne sommes pas envahissants et notre territoire est relativement restreint !

Evitez de poser des pièges et du poison, dans notre environnement !

Reconstituez un biotope favorable, c'est aussi améliorer le sort de nombreux oiseaux, mammifères, insectes, papillons ... nous sommes tous dépendants les uns des autres !

Préservez les zones où nous survivons, nous nous contentons de peu, un tas de bois, une ruine... et pourquoi pas un nichoir spécialement fabriqué pour nous !

Agrandissez un peu notre habitat, en plantant des haies, des arbres fruitiers ! Nous n'aimons pas les sites découverts et pour cause !

Permettez nous de circuler en créant des couloirs de verdure, nous avons besoin d'échanger avec nos voisins ... alors, peut être qu'un jour, on se croisera, car moi aussi parfois je me ballade le jour ... mais d'arbre en arbre !



Le jardin de maraude de Steenwerck : un habitat presque idéal pour le lérot.

Pour en savoir plus sur le lérot... taper sur votre moteur de recherche informatique : <https://fr.calameo.com/read/005344027efdcbbcabd2a>

A NOTER dans votre agenda 2018 :

Les sorties « Nature » proposées par « Steenwerck-Nature-Environnement »

Samedi 9 juin 2018 de 14h30 à 17h environ.

Mercredi 20 Juin 2018 de 14h30 à 17h environ.

Samedi 7 Juillet 2018 de 14h30 à 17h environ.

Samedi 11 Août 2018 de 14h 30 à 17h environ.

Lieu : Dans la campagne Steenwerckoise ou les environs.

Pour plus d'informations voir le site de Steenwerck-Nature :

<https://steenwercknature.wordpress.com/>
dans la page « sorties nature/animation
paragraphe : calendrier 2018.



ANIMATION :

Dans le cadre du festival de l'arbre, chaque dimanche de Novembre 2017 une exposition proposée par Steenwerck-Nature-Environnement sera visible au Musée de la vie rurale sur le thème « les arbres de notre région, un milieu vivant »



L'inventaire de la biodiversité commencé en 2006 a recensé à ce jour 2429 espèces.



ECOLE ST JOSEPH
Comité APEL
10 rue du stade
59181 STEENWERCK



vente de brioches

L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) s'associe au Téléthon 2017 en proposant une « Vente de brioches ».

Les bénéfices de cette vente seront entièrement reversés au Téléthon.

Cette vente aura lieu le
Samedi 2 Décembre 2017
sur commande, à la salle de sports de Steenwerck.

L'ensemble des membres de l'APEL vous remercie pour vos commandes.

Le Comité APEL



VENTE DE BRIOCHES au profit du Téléthon 2017

*Coupon à remplir et à retourner à l'école Saint-Joseph
sous enveloppe « Opération brioches Téléthon 2017 »
pour le mardi 21 Novembre 2017
avec le règlement par chèque à l'ordre de l'APEL Saint-Joseph*

NOM et Prénom :.....

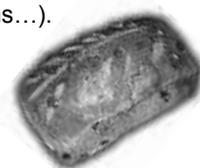
Adresse :

Téléphone :.....



Type de brioche	Quantité	Prix unitaire	Total
Nature		3€50	
Au sucre		3€50	
Aux pépites de chocolat		3 €50	
Aux raisins		3 €50	
TOTAL			

N'hésitez pas à en parler autour de vous, cette vente est ouverte à tous (famille, amis, voisins...)
Les brioches seront à retirer au stand APEL ,à la salle de sports de Steenwerck ,
le **samedi 2 Décembre 2017** de 11h00 à 17H00.
Merci pour vos commandes





HARMONIE MUNICIPALE

AUDITION DE SAINTE CECILE
205^{ème} anniversaire

--- DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017 ---

11H00 -- Eglise Saint Jean Baptiste

Vous êtes cordialement invités
à la cérémonie de remise de baguette qui sera transmise au nouveau Directeur,
qui prendra ses fonctions à compter du 1^{er} décembre 2017.

Cette cérémonie se déroulera à l'issue de la messe, à la salle des sports,
lors de la remise des traditionnelles décorations.



Eric LOCQUET

Né en 1973 dans une famille de musiciens du Pas-de-Calais, c'est naturellement qu'il demande à intégrer l'école de musique de GRENAY six ans plus tard.

Après plusieurs années d'apprentissage du solfège et de la clarinette, il se présente, en 1987, au concours d'entrée du Conservatoire National de Région de Douai.

Après cinq années d'études, amoureux de la musique militaire dès son plus jeune âge, il intègre par concours les rangs de la Musique Principale des Troupes de Marine basée à Versailles, et y reste le temps d'y effectuer son service national.

Pendant cette même période, il est également lauréat du concours d'entrée à la Musique de la Gendarmerie Mobile basée à Ivry-sur-Seine.

1996 marque ses débuts en tant que professeur de formation musicale et de clarinette dans les écoles de musique de sa région (Grenay, Mazingarbe, Aix-Noulette, Ostricourt, Cuinchy, Avesnes-le-Comte, Violaines, Angres, Wingles, Achicourt), et 1998 ses débuts comme membre de la SACEM en tant que compositeur et arrangeur pour orchestres d'harmonies et petits ensembles.

Il découvre la direction d'orchestre en 2007, en devenant Directeur Adjoint de l'Orchestre d'Harmonie de Mazingarbe aux côtés de M. Christian WEYTENS, avant de devenir également l'adjoint de M. Jean-Paul LEKEUX à Violaines (2011-2014), de M. Michel NOWAK à Avion (2015 puis Directeur par intérim jusqu'en juin 2016), et de M. Steve BOSSART à Loison-sous-Lens (depuis avril 2017).

Il a également fait partie de l'orchestre d'anches du Nord-Pas-de-Calais « Calamus ».

Actuellement, Eric LOCQUET est professeur de formation musicale à l'école de musique d'Achicourt, de clarinette à l'école de musique d'Angres, Directeur Adjoint de l'Orchestre d'Harmonie de Mazingarbe et de l'Harmonie de Loison-sous-Lens et depuis peu édité aux Editions ANDEL.

L'association des 100 km vous invite à chanter et jouer !



Musiciennes, musiciens, Chanteuses, chanteurs,

Bien le bonjour ! Nous sommes les organisateurs des 100 km à pied de Steenwerck, et nous avons une proposition à vous faire.

La musique... les 100 km... "quel rapport ?" nous direz-vous.

Eh bien vous, vous avez du talent, et vous aimez jouer de la musique et/ou chanter des chansons. Nous, tous les ans à l'ascension, nous avons la chance de rassembler une foule de plus de mille personnes qui viennent à Steenwerck pour le sport, bien sûr, mais aussi (et peut-être surtout) pour le sport dans une ambiance de fête.

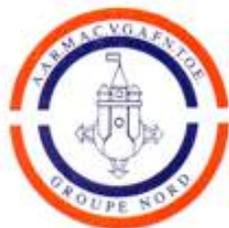
Alors que diriez-vous de faire de cette foule votre public ?

Que vous ayez l'habitude de jouer en public ou que vous en rêviez en chantant sous la douche, tout nous va ! Un de nos principes fondateurs est "le sport pour tous", et nous tenons à ce que nos routes soient ouvertes aux sportifs d'un jour comme aux sportifs de toujours.

Nous voulons qu'il en soit de même pour les "scènes" que nous improviserons.

Jouer en intérieur ou en extérieur, dans le bourg ou dans la campagne, lors du 1er tour du soir, en journée, lors de la course des jeunes... Tout est envisageable, et nous nous ferons un plaisir d'en discuter avec vous.

Alors, si ça vous intéresse et que vous êtes disponibles les **Mercredi 9 et Jeudi 10 mai 2018**, contactez dès à présent Clément par email à animation@100kmsteenwerck.fr pour lui faire part de vos envies.



Invitation au Couscous des A.F.N

*Si vous voulez passer une
bonne journée agréable*

« Ambiance Assurée »

Animé par LILLY

Venez nous rejoindre au « Salon de la Prairie »

Pour le « Couscous-Party »

Organisé par les A.F.N. de Steenwerck

Au Prix de : 37 Euros boissons comprises.

Inscription Chez : Mr. J.P. Perche Tél. : 03 28 49 98 43

: Mr. Paul Labis Tél. : 03 28 49 98 65

: Mme. N. Dehem Tél. : 09 62 01 12 90



SALON DU bio, ET DU BIEN ÊTRE
Les 25 et 26 Novembre 2017 Le 25 de 14 h à 19 h
Le 26 de 10 h à 19 h

STEENWERCK Salle des sports
(Rue de Nleppe)

Avec la participation de
Florent LADEYN

*Petite
restauration*

Et de nos praticiens locaux

*Mais aussi de
nos producteurs bio locaux*

Méditation,
Réflexologie,
Massage,
Reiki,
Feng Shui,
Hypnose...
Magnétisme,

Légumes
Confitures
Fromages
Miel
Confiseries
Tisanes...



ENTRÉE GRATUITE

CONTACT

bienetreenflandres@gmail.com
www.facebook.com/bienetreenflandres
www.bienetreenflandres.com

TARIFS

10 €
Par technique
Testée lors du salon



programme des conférences et ateliers sur notre site



Nouvelles activités à Steenwerck

Après 3 ans d'activité, l'Agence **Corinne CAPART** renforce son équipe et a le plaisir de vous présenter **Madame Tania ASSELIN**, sa collaboratrice.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir à partir **du 27 novembre 2017** dans nos nouveaux locaux :

5 Grand Rue - 59181 STEENWERCK

En cette occasion, vous êtes tous conviés à l'**inauguration** de l'Agence **le vendredi 24 novembre 2017 à partir de 18 heures.**

Corinne.capart-immobilier@orange.fr –

www.corinnecapartimmobilier.fr

Siren : 804485258 – RCS : Dunkerque – Siège social : Steenwerck



6.03.66.77.63 – 03.28.48.38.47

Catherine Bafi Ghadimy, infirmière diplômée d'Etat, s'installe à Steenwerck suite au départ en retraite de Madame Carole Dekervel Carole, à partir du 30 septembre 2017.

Le cabinet est situé 19 rue de Bailleul.

Pour tout contact et prise de rendez-vous : téléphone portable : 06.85.83.84.23

Dates des prochains Journaux de Steenwerck

Numéro	Date limite d'envoi des articles	Date estimée de parution
224	Mardi 26 décembre 2017	Lundi 08 janvier 2018
225	Lundi 12 février 2018	Lundi 26 février 2018
226	Lundi 02 avril 2018	Lundi 16 avril 2018
227	Lundi 21 mai 2018	Lundi 04 juin 2018

Pour nous transmettre vos articles et photos, utilisez l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune en envoyant vos documents à cette même adresse mail.

LES EVENEMENTS A STEENWERCK

NOVEMBRE

Samedi 4 **Bivouac militaire 14-18**

Musée de la Vie Rurale

Dimanche 5

Un défi, un espoir

Maison du Temps Libre

Dimanche 5

L'automne de la Roue Libre

Salle des Sports

Dimanche 5

Don du sang

Salle St Joseph

Dimanche 5

Samedi 11

Cérémonie du Souvenir

Samedi 11

Couscous AFN

Samedi 18

Vente de fringues

Allo Ass Mat

Salle des sports

Ste Cécile

Harmonie Municipale
Eglise St Jean-Baptiste

Salle des Sports

Dimanche 19

DECEMBRE

Contes à tous vents

Musée de la Vie Rurale

Vendredi 1

Samedi 2

Samedi 2

Téléthon

Salle des Sports

Dimanche 3

Fête de la Sainte Barbe

Amicale des Sapeurs Pompiers

Dimanche 3

Samedi 9

Marché de Noël

Dimanche 10

Foire aux collectionneurs

BCS

Salle des Sports

Samedi 9

Dimanche 10

Dimanche 17

Carol Service

Chorale Paroissiale
Eglise St Jean-Baptiste

Repas de Noël

Accueil et Amitiés
Maison du Temps Libre

Mercredi 20



Le 13 juillet 2017
Le convoi des Chus vers le brasier



Le 6 octobre 2017, Eric Deghouy, Président de l'ASAP,
lors de la bénédiction de la Chapelle du Sacré-Cœur

NOUVEAU : Inscription au Colis des Aînés

Madame, Monsieur,

Cette année, le colis des aînés sera distribué sur inscription.

Les personnes ayant **70 ans et plus**, et **n'ayant pas participé au banquet des aînés** doivent **impérativement** s'inscrire en mairie pour recevoir leur colis à domicile.

Cette nouvelle organisation permettra, nous l'espérons, de répondre au mieux et plus précisément à vos demandes, et d'éviter ainsi les erreurs et les oublis.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le maire
Joël DEVOS

Imprimé à retourner en Mairie impérativement avant le 12 novembre 2017

M.....

MME.....

Adresse.....

Tél :/...../...../...../.....

SOUHAITE(NT) RECEVOIR LE COLIS DES AINES

NE SOUHAIT(ENT) PAS RECEVOIR LE COLIS DES AINES.

Pour toute information : vous pouvez contacter directement la mairie au 03.28.49.94.78